

# FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (66<sup>ème</sup> ANNEE) N°1680 MARDI 15 DECEMBRE 2020 PRIX : 5 DH

POUR VOS ANNONCES AU  
BULLETIN OFFICIEL  
PENSEZ A  
FLASH ECONOMIE  
05 22 20 30 31

## OFFRES DE SERVICES

**Le meilleur logiciel  
pour gérer et piloté efficacement  
votre entreprise**

A partir de 950 DH/an

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, comptabilité,  
support client, gestion de stocks, de production, des  
interventions, et bien plus.  
Vos collaborateurs vont adorer.

المملكة المغربية  
**الجريدة الرسمية**  
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية وكالاتها  
لنسخة: 10 دراهم

العدد: 5499  
ISSN 0851 - 1225

3 رجب 1439 (21 مارس 2018)

تعميرة الاشتراك		في المغرب		في الخارج	
سنة	شهر	سنة	شهر	سنة	شهر
200	200	200	200	200	200

عنوان البريد الإلكتروني: [flash@flash-economie.ma](mailto:flash@flash-economie.ma)  
البريد الإلكتروني: [flash@flash-economie.ma](mailto:flash@flash-economie.ma)  
البريد الإلكتروني: [flash@flash-economie.ma](mailto:flash@flash-economie.ma)  
البريد الإلكتروني: [flash@flash-economie.ma](mailto:flash@flash-economie.ma)

## ANNONCES LEGALES P 4-7

**ANNONCES LEGALES**

**ÉTABLISSEMENT LEON A. SERPANTY**  
Société Anonyme au Capital de 100.000.000,00 Dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 11, Rue de la Liberté.

**ÉTABLISSEMENT NABIL JABRI & SAÏDI**  
Société Anonyme au Capital de 100.000.000,00 Dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 11, Rue de la Liberté.

**ÉTABLISSEMENT NABIL JABRI & SAÏDI**  
Société Anonyme au Capital de 100.000.000,00 Dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 11, Rue de la Liberté.

**ÉTABLISSEMENT NABIL JABRI & SAÏDI**  
Société Anonyme au Capital de 100.000.000,00 Dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 11, Rue de la Liberté.



## LES FLASHS P 2-3

**La nouvelle donne des relations économiques internationales**

**Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

## Au bureau ou en déplacement

Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.  
Vos données sont accessibles à tout moment, et sur tout les navigateur.

**Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020**

Tél: 05 22 47 37 74 Port : 06 44 55 76 90  
Avenue des FAR CASABLANCA

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

### **La nouvelle donne des relations économiques internationales**

Maintenir compétitive son entreprise est une tâche de plus en plus difficile à assurer par le management des grandes entreprises. La baisse des prix généralisée, consécutive à l'entrée des pays émergents de plain-pied dans la mondialisation, met beaucoup de secteurs dans les pays développés devant des choix industriels difficiles. Entre maintenir des emplois dans ces pays, et donc du pouvoir d'achat, et externaliser certaines fonctions de l'entreprise pour se maintenir sur le marché, la décision est rarement évidente, surtout quand les pouvoirs publics, soucieux de préserver les emplois et les recettes fiscales, s'en mêlent.

#### **- Un changement de contexte**

La division internationale du travail avait imposé aux pays dits en voie de développement, dont la majorité sortait à peine de la colonisation, de se spécialiser dans des secteurs primaires à faible valeur ajoutée. Mais à mesure que certains pays : les dragons et les tigres asiatiques, les pays européens de l'ancien bloc de l'Est, certains pays d'Amérique latine et dorénavant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), s'affranchissaient de cette fatalité et s'industrialisaient à un rythme accéléré, cette configuration devenait de plus en plus obsolète.

La réalité des relations économiques internationales est aujourd'hui marquée par des pays produisant à faibles coûts des produits rivalisant en qualité avec ceux venant des pays développés.

Face à cette concurrence d'un nouveau type, les grandes entreprises américaines et européennes ont dû accepter de confier une partie (ou la totalité) de leur production à des pays à faibles coûts de main-d'œuvre, donnant naissance à une activité pesant annuellement des milliards de dollars de revenus : l'Offshoring.

#### **- Un phénomène récent**

L'Offshoring désigne le transfert d'une partie ou de la totalité d'un processus de production de biens ou de services vers des pays étrangers qui offrent un avantageux rapport coûts de fabrication (essentiellement bas salaires)/productivité. Le phénomène ayant commencé dans les années 1970 par des entreprises américaines qui se sont progressivement rendues compte qu'elles pouvaient réduire leurs coûts en délocalisant certaines parties de leur processus de transformation. Ce mouvement a été poursuivi ultérieurement par leurs homologues européennes, voulant bénéficier des mêmes avantages.

Pendant la décennie 2000, cette tendance a pris une ampleur considérable, devenant la pierre angulaire de la politique de développement de beaucoup de pays, tels que le Maroc, la Tunisie et la Turquie. Grâce à l'Offshoring, un pays comme la Chine est devenu l'usine du monde, en raison d'une main-d'œuvre très qualifiée et à faible coût. Aujourd'hui, les produits les plus usuels jusqu'aux plus pointus sont fabriqués, totalement ou partiellement, dans le pays de Mao Tsé-Toung. Quant à l'Inde, elle a réussi à s'imposer comme leader dans le marché mondial de l'Offshoring des services (développement et maintenance informatiques, centres d'appels, délocalisations de back-offices, etc.), grâce à la compétence de ses ingénieurs. Ainsi, une partie non négligeable des programmes informatiques des grandes multinationales Hi-Tech sont développés en Inde. Le Maroc est en phase de se transformer en un acteur incontournable dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, grâce aux possibilités qu'il offre aux grandes entreprises du secteur.

#### **Le bonheur des uns...**

L'Offshoring intéresse au plus haut niveau beaucoup de pays émergents ou en voie de développement qui se livrent une concurrence féroce pour attirer des donneurs d'ordre (cas du Maroc et de l'Algérie dans le secteur de l'automobile). En effet, outre la création d'emplois qu'elle permet, notamment pour les jeunes diplômés que les secteurs traditionnels n'arrivent plus à recruter, la délocalisation contribue à la croissance économique des pays récipiendaires et à l'amélioration du niveau de vie de leurs populations, grâce aux effets d'entraînement qu'elle exerce en amont et en aval (notion d'écosystème).

Par ailleurs, l'Offshoring est une activité fortement génératrice de devises, ce qui est de nature à équilibrer ou, du moins, à réduire les déficits structurels des balances de paiement des pays en développement bénéficiaires. Et pour cause, les donneurs d'ordres sont souvent de grandes entreprises américaines ou européennes payant leurs prestations en devises. Enfin, l'Offshoring peut s'avérer un fabuleux levier de transfert de savoir-faire et un bon accélérateur d'industrialisation, à condition que les pays bénéficiaires investissent dans la remontée en chaîne et augmentent leurs taux d'intégration (part de la production fabriquée localement). Cette stratégie ne peut se réaliser et être payante que si ces pays offrent, à terme, grâce à l'amélioration des systèmes de formation et à la mise en place de véritables filières de recherche et développement, du capital humain qualifié, au lieu de la main-d'œuvre bon marché et attiré par des infrastructures de qualité, au lieu de n'offrir que des avantages fiscaux.

#### **- ... et le malheur des autres**

Si les pays bénéficiaires rivalisent sur cette activité qui fait leur bonheur, il n'en est pas de même pour les pays des donneurs d'ordre. En effet, les responsables politiques de ces pays considèrent l'Offshoring comme une menace pour les emplois et donc le niveau de vie de leurs citoyens. Ils y voient également un manque à gagner en termes d'impôts, voire un moyen d'évasion fiscale (cas où la délocalisation se fait au sein de filiales appartenant à un même groupe).

Depuis le début des années 2000, il n'est pas une campagne électorale où le thème ne revient pas avec force de la part de candidats promettant à leurs électeurs, une fois au pouvoir, de stopper le phénomène, voire d'en inverser le mouvement (on parle de relocalisation ou de co-localisation), mais en vain.

La tendance ne fait que se confirmer, car elle transcende le discours politique et répond à une nouvelle contrainte dans les relations économiques internationales, celle de pays ayant accédé au savoir scientifique et au savoir-faire industriel leur permettant de fabriquer des produits de bonne qualité, mais sans avoir les boulets de l'État providence des pays donneurs d'ordre. C'est désormais une réalité et il faut faire avec.

**LE MATIN**

### **Les mots d'une nouvelle réalité de l'entreprise**

Offshoring, Onshoring, Outsourcing, Insourcing, délocalisation, co-localisation, relocalisation... On est assailli de ces termes, dont on ne comprend pas systématiquement les subtilités et l'intérêt pour une entreprise.

Ils tournent tous autour du même concept, mais avec des nuances qu'il faut comprendre, avant de décider de l'option la plus avantageuse pour l'entreprise.

Derrière cette tendance qui s'impose tant dans les relations économiques internationales, qu'en tant qu'outil de management, il y a une certaine vision de l'entreprise.

Cette dernière est désormais considérée comme un ensemble de blocs ou de fonctions indépendants les uns des autres (comptabilité, recherche et développement, informatique, paie, production d'un composant, etc.) et opérant selon des relations de clients fournisseurs.

La réalisation d'un bloc à l'intérieur de

## LES FLASHES DE LA SEMAINE

A TRAVERE LA PRESSE

l'entreprise n'est donc plus une nécessité, à partir du moment, où elle peut le faire à l'extérieur, à moindre coût et parfois avec une meilleure qualité (les avantages de la spécialisation).

Dans un cas extrême, l'entreprise, en tant qu'entité, devient un ensemble de contrats entre prestataires portant sur l'intégralité de ses métiers et de ses fonctions.

- **Définitions** : Nous passerons en revue les différents termes liés à cette tendance, ainsi que leur signification :

- **Insourcing** correspond à la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) par l'entreprise elle-même, en faisant appel à son propre personnel ou à des ressources externes, réalisant le travail intramuros.

- **Outsourcing** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise, dans le cadre d'un contrat de sous-traitance. Dans ce cas, le travail est effectué extramuros.

- **Cosourcing** est l'opération par laquelle une entreprise décide de réaliser un bloc (ou d'une fonction) en partie en interne et en partie en externe, dans le cadre d'un contrat de partenariat.

- **Offshoring** (délocalisation) est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une autre entreprise localisée dans un autre pays.

- **Nearshoring** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise dans un pays différent de l'entreprise cliente, mais proche géographiquement et/ou culturellement (fuseau horaire, langue, etc.).

- **Multishoring** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à des entreprises situées dans plusieurs pays.

- **Onshoring** est l'opération par laquelle une entreprise décide de confier la réalisation d'un bloc (ou d'une fonction) à une entreprise d'un pays étranger, mais dans son site.

- **Relocalisation** est l'opération par laquelle une entreprise décide de rapatrier dans le pays d'origine une production initialement délocalisée.

- **Co-localisation** est l'opération par laquelle une entreprise opère un partage de la chaîne de valeur avec un partenaire étranger.

LE MATIN

### Clôture de l'appel à candidatures du programme Emerging Mediterranean 2020

Un mois après le lancement de l'appel à candidatures pour permettre aux startups méditerranéennes de la Tech4Good de tenter de décrocher l'une des 30 places disponibles pour le BootCamp des 2 Rives, le programme Emerging Mediterranean dresse un premier bilan d'étape. Le programme a reçu 227 candidatures au total, dont 28% au Maroc, 24% en Algérie, 20% en Mauritanie, 19% en Tunisie et 9% en Libye. 74 candidatures portées par des femmes et 153 candidatures portées par des hommes.

«Nous sommes heureux par l'intérêt que notre programme a suscité auprès des startups de la rive Sud de la Méditerranée et nous nous félicitons du succès rencontré. Nous sommes d'autant plus heureux de ce succès de par le fait que les candidatures reçues étaient toutes d'une très grande qualité et remplissaient tous nos critères. Le choix des 30 à retenir pour le BootCamp fut long et difficile !», souligne le fondateur du programme, Samir Abdelkrim. Organisé du 27 au 29 novembre, le BootCamp des 2 Rives se tiendra entre la France et le Maroc, en partenariat avec la Startup Factory de Casablanca et le campus de l'Agence Française de Développement. Il sera fortement axé sur le thème de la résilience face à la crise sanitaire et économique actuelle. Après deux jours de sessions de workshops et conférences, 10 startups seront présélectionnées pour participer à la Conférence Digitale d'Emerging Mediterranean le 14 décembre 2020 en direct du Stade Vélodrome à Marseille.

Au terme de cet événement, cinq startups lauréates seront retenues. Elles recevront chacune un package composé d'une bourse de 7 000 €, de l'intégration au Programme d'accélération du SIBC, d'un Full Pass de deux jours pour EMERGING Valley (les 7 et 8 avril 2021), d'un Demo Day devant un panel d'investisseurs à impact et de la participation aux Mediterranean Digital Dialogues.

LE MATIN

Rédigé par : MOUNIA SENHAJI

**Publier votre annonces  
légal sur notre site web  
flasheconomie.com**

**Tel:  
05 22 20 30 31**

### La CGEM annonce son «Plan Sanitaire» pour les entreprises

Afin d'accompagner et soutenir les entreprises dans la mise en place des mesures préventives et sanitaires contre la Covid-19, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a annoncé le lancement de son «Plan Sanitaire», qui prend en considération les dernières évolutions de cette pandémie.

Le patronat souligne que son guide a pour objectif d'accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, dans l'ensemble des étapes de mise en œuvre des mesures sanitaires, de la désinfection du transport de personnel au respect de la distanciation des postes de travail. Et de préciser que ledit plan s'articule autour de six axes : le transport, l'accueil, les espaces communs, les postes de travail, la désinfection et nettoyage, ainsi que la communication.

Par ailleurs, la Confédération patronale précise que son élaboration, basée sur les résultats d'une enquête terrain menée auprès d'un échantillon d'entreprises de différents secteurs d'activité, a connu la contribution des étudiants de l'École Centrale de Casablanca sous l'encadrement de la Société marocaine de construction automobile (SOMACA) et la supervision de MM. Mohamed Bachiri et Mohammed Réda Lahmini, respectivement Président et Vice-Président de la Commission Innovation et Développement Industriel de la CGEM. Ceci dit, la CGEM rappelle que ce plan vient en complément à ses guides de reprise d'activité publiés le 29 avril dernier, pour assurer la reprise des activités économiques.

L'OPINION

Rédigé par : S.M

**FLASH-économie  
annonce@  
flasheconomie.com**

POUR VOS ANNONCES AU BULLETIN  
OFFICIEL  
PENSEZ A

**FLASH ECONOMIE**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1680 -1C1

SOCIÉTÉ " ISOLINA MAGHREB.  
MS" S.A.R.L.AU  
RC: 478871  
CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23/09/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée D'associe Unique, ayant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION: ISOLINA MAGHREB .MS \* S.A.R.L.AU  
-OBJET : La société a pour objet : TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION , NEGOCIANT  
- SIEGE SOCIAL: 46, BOULEVARD ZERKTOUNI, 2ème ETG, APPT 6 CASABLANCA – MAROC

- DUREE: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue aux présents statuts.

- CAPITAL SOCIAL : 100.000.00 DHS  
- Mr ENNAJI FATINE : 1000 parts sociales

• Soit un total de :1000 parts sociales  
- GERANCE :La société est gérée par : Mr ENNAJI FATINE pour une durée illimitée, il a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier & se termine au 31 Décembre de chaque exercice.

2- LE DEPOT LEGAL Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de grand Casablanca.

1680 -2C2

SOCIÉTÉ " CAFE HELEN  
KELLER" S.A.R.L  
CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/11/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée, ayant les caractéristiques suivantes

- DENOMINATION: CAFE HELEN KELLER\* S.A.R.L

-OBJET : La société a pour objet : MILK-BAR, RESTAURANT

- SIEGE SOCIAL: MAGASIN 3 LOT ALBASSATINE LOT 10 BOUSKOURA, CASABLANCA – MAROC

- DUREE: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, sauf en

cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue aux présents statuts.

- CAPITAL SOCIAL : 100.000.00 DHS

• Mr MOULAY ABDESSAMAD EL ALAOUI : 500 parts sociales

• Mr AIT BENDRA SAID : 500 parts sociales

• Soit un total de : 1000 parts sociales

- GERANCE :La société est gérée par : Mr MOULAY ABDESSAMAD EL ALAOUI et Mr AIT BENDRA SAID pour une durée illimitée, il a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

- ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier & se termine au 31 Décembre de chaque exercice.

2- LE DEPOT LEGAL Le Dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de grand Casablanca.

1680 -3C3

SOCIETE CENTRE D'AFFAIRE  
JARMOUNI SARL AU  
56, BOULEVARD MOULAY  
YOUSSEF, 3ÈME ÉTAGE, APPT  
14, CASABLANCA  
FIXE : 0522.20.05.88  
G-MAIL : CENTREAFFAIRES.  
JARMOUNI@GMAIL.COM

1- Aux termes d'un acte SSP fait à Casablanca en date du 14/12/2020, ils ont été établis les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

• Denomination : AMZ DATA PROCESSING SARL AU

• Objet : INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN)

• Siege social : 56 BOULEVARD MOULAY YOUSSEF 3EME ETAGE APPRT 14 CASABLANCA

• Durée : 99 ans

• Capital social : 10.000 DHS

• Gérance : Mr. ABDELHAK AMAZIRH

• Année sociale : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE

• Dépôt : LE DEPOT EST EFFECTUE AUTRIBUNAL DE COMERCE DE CASABLANCA SOUS LE NUMERO 482787 EN DATE DU 14/12/2020.

**Publier votre**

**annonces**

**légal sur**

**notre site web**

**flasheconomie.com**

1680 -4C4

JURUS LEGAL  
ANGLE BD ABDELMOUMEN &  
RUE CHATILA, RÉSIDENCE  
KAMAR, ETAGE 3, BUREAU 6  
CASABLANCA  
TEL : 05 22 27 04 01  
FAX : 05 22 2704 02  
AVIS DE CONSTITUTION  
D'UNE SARL  
SWISS LIFE BOUSKOURA

1. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Casablanca en date du 20 Novembre 2020, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Dénomination :«SWISS LIFA BOUSKOURA» SARL

2. Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée

3. Objet :La société a pour objet au Maroc et à l'étranger:

La promotion immobilière ;  
L'acquisition, l'achat, la vente, la location, la prise à bail, de tous terrains, bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous immeuble sis au Maroc ;

La mise en valeur des dits terrains (au moyen, notamment d'opérations de lotissement, viabilisation, aménagement, équipement et édification de toutes constructions à usage d'habitation, commercial, professionnel, industriel ou autre) ;

La transformation des biens immeubles, leur vente en copropriété par lots ou unités, ainsi que leur administration par voie de location ;

La participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, à l'activité d'autres entreprises sociales ou individuelles pouvant se rattacher à celle de la société ;

Et plus généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

4. Siège : est fixé Angle Rue Sebta et Savoie, N° 10, Quartier des Hôpitaux - Casablanca.

5. Durée de la société : 99 Ans.

6. Capital social :est fixé à la somme deCENT MILLE DIRHAMS (100.000 DH). Il est divisé en MILLE (1.000) PARTS SOCIALES de CENT DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité à chacune d'eux, en proportion de leurs apports res-

pectifs, da la manière suivante :

• Madame Souad BENKIRANE

650 Parts

• Madame Fatima Zohra BENKIRANE : 200 Parts

• Monsieur El Amine BENKIRANE 150 Parts

\* Soit au total la somme de 1.000 Parts

- Le tout représentant les apports respectifs des associés.

Les soussignés déclarent expressément que les 1.000 Parts Sociales représentant le capital social leur appartiennent dans les proportions sus indiquées, correspondant à leurs droits respectifs et qu'elles sont toutes entièrement libérées. Ces parts n'ont fait l'objet d'aucune création de titres.

7. Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

8. Gérance :Les co-gérants de la société sont nommés pour une durée illimitée :

• Monsieur El Amine BENKIRANE, fils de Hassan et de Fatima Zzahra, de nationalité marocaine, né le 06 mars 1977 à Casablanca, demeurant à Rabat, Secteur 22, Bloc J, N° 04, Hay Riad, titulaire de la CNI numéro A632442 ;

• Monsieur Badr TA OUDI BENCHEKROUN, fis de Abdelkrim et de Souad, de nationalité marocaine, demeurant à Casablanca, Lot El Hikma n° 21 Bouskoura PCE Nouaceur, et titulaire de la CNI numéro BK197603 ;

II. Le dépôt légal a été effectué auprès du Centre Régional d'Investissement de Casablanca et la société a été immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 482657 en date du 14 Décembre 2020.

Pour extrait et mention  
SWISS LIFE BOUSKOURA SARL

1680 -5C5

BAKOUCHE & HABACHI – HB  
LAW FIRM LLP  
6, RUE FARABI, BD RACHIDI,  
2ÈME ÉTAGE, GAUTHIER  
TEL : +212 522 47 41 93  
FAX : +212 522 47 10 82  
AVIS DE CONSTITUTION  
D'UNE SARL  
B2LM HOLDING

1. Aux termes d'un acte sous-seing privé, établi à Casablanca en date du 23 Octobre 2020, il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Dénomination :«B2LM HOLDING» SARL

2. Forme de la société : Société à Responsabilité Limitée

3. Objet :La société a pour objet au Maroc et à l'étranger:

L'acquisition et la gestion de valeurs mobilières cotées ou non cotées ainsi que toutes opérations sur lesdites valeurs ;

La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer par tous moyens d'apports, de souscription ou d'achat d'actions, de parts sociales ou de parts bénéficiaires, de fusion de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite ;

L'administration et la gestion desdites participations ;

La participation à tous organes de gestion desdites sociétés ;

La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ou de titres émis par des personnes morales ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

4. Siège : est fixé Angle bd Omar Khayam et Rue Al Banafsaj, Bat B, Appt 4, étage 1, Beauséjour - Casablanca.

5. Durée de la société : 99 Ans.

6. Capital social :est fixé à la somme deCENT MILLE DIRHAMS (100.000 DH). Il est divisé en MILLE (1.000) PARTS SOCIALES de CENT DIRHAMS (100 DH) chacune, entièrement souscrites et libérées à la totalité, et attribuées en totalité à chacune d'eux, en proportion de leurs apports respectifs, da la manière suivante :

• Monsieur Lahoucine BICHA 800 Parts

• Monsieur Lahcen BICHA : 100 Parts

• Monsieur Mohamed BICHA 100 Parts

\* Soit au total la somme de 1.000 Parts

- Le tout représentant les apports respectifs des associés.

Les soussignés déclarent expressément que les 1.000 Parts Sociales représentant le capital social leur appartiennent dans les proportions sus indiquées, correspondant à leurs droits respectifs et qu'elles sont toutes entièrement libérées. Ces parts n'ont fait l'objet d'aucune création de titres.

7. Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

8. Gérance :Le gérant de la société est nommé pour une durée illi-

mitée :

• Monsieur Lahoucine BICHA, de nationalité Marocaine, né le 1938, demeurant à Tiznit, Villa BICHA Quartier Erac et titulaire de la CNI n° J3906 ;

II. Le dépôt légal a été effectué auprès du Centre Régional d'Investissement de Casablanca et la société a été immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 482659 en date du 14 Décembre 2020.

Pour extrait et mention  
B2LM HOLDING SARL

1680 -8C6

**BENAMS CONSULTING  
CONSTITUTION D'UNE  
SARL AU  
NUMÉRO DE REGISTRE DE  
COMMERCE : 482185**

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 03 NOVEMBRE 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : BENAMS CONSULTING SARL AU

- Siège sociale : 96 Bd D'Anfa Etg N° 09 Appt N° 91 Résidence Le Printemps D'Anfa CASABLANCA

- Objet : CONSEIL EN INFORMATIQUE

- Capital : 100 000,00 DHS (CENT MILLE DHS)

- Gérance : Mr BEN DAOU MOHAMED

2- Deport : le dépôt a été effectué auprès du tribunal de commerce de Casablanca Le 10 DECEMBRE 2020 sous le N° 756723  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LE GERANT

1680 -9C7

**BPG GROUP  
CONSTITUTION D'UNE  
SARL AU  
NUMÉRO DE REGISTRE DE  
COMMERCE : 482413**

I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 14 JUILLET 2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée associée unique ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : BPG GROUP SARL AU

- Siège sociale : 96 Bd D'Anfa Etg N° 09 Appt N° 91 Résidence Le Printemps D'Anfa CASABLANCA

- Objet : CONSEIL MANAGEMENT ET STRATEGIE D'ENTREPRISES

- Capital : 100 000,00 DHS (CENT MILLE DHS)

- Gérance : Mr TASSAFOUT MOHAMED

2- Deport : le dépôt a été effectué

auprès du tribunal de commerce de Casablanca Le 10 DECEMBRE 2020 sous le N° 756917  
POUR EXTRAIT ET MENTION  
LE GERANT

1680 -10C8

**PROCESS FOOD MAGHREB  
CONSTITUTION**

1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 10/04/2019 à Casablanca

II a été établi les statuts d'une SARL.

- Dénomination : PROCESS FOOD MAGHREB

- Article 3- OBJET SOCIAL : La société a pour objet, tant au Maroc comme partout ailleurs, les opérations suivantes :

- PROCESS DECORATION INOX MENUISERIE ALUMINIUM ET METALLIQUE CHAUDRONNERIE.

- IMPORT EXPORT.

• Siège social : 21 RUE OUDJARI ANFA CASABLANCA.

- Durée : la durée de la société est fixée à 99 ans à partir du jour de sa constitution.

- Capital social : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00Dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en Mille (1000) parts sociales de Cent (100,00) DH chacune.

- Gérance : La société est gérée par Mr. MOHAMED-CHAQUIB ES-SALHI et HICHAM BEN HOUMAN.

2- Dépôt : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Centre Régional d'investissement.

1680 -11C9

**AVIS DE CONSTITUTION D  
E SOCIETE  
WISEDIS SARL  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE**

**AU CAPITAL DE 80000 DHS  
SIEGE SOCIAL : 128, RUE EL  
ARAAR ÉTAGE N°2 BUREAU  
N°6 - CASABLANCA  
RC : 482155 - CASABLANCA**

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-11-20 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée

- Dénomination: WISEDIS

- Objet: la société a pour objet :

• L'importation de tous les produits de grande consommation alimentaires ou non alimentaires

• La distribution et la vente de tous produits de grande consommation alimentaires ou non ali-

mentaires ;

• L'exportation de tous produits de grande consommation alimentaires ou non alimentaires

• L'achat, l'importation de toutes matières premières, matériel, outillage et accessoires nécessaires à l'exercice des activités de la société ;

• Généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement

- Adresse du siège social: 128, Rue El Araar étage n°2 Bureau n°6 - Casablanca

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 80000 dirhams. Il est divisé en 800 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:

- Les associés:

• Monsier MISBAH Imad : 400 parts

• Monsieur EL AYDY Badia : 400 parts

• total des parts sociales : 800 parts

- Gérance: M MISBAH Imad et Mr EL AYDI Badia pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-12-08 sous le N°756837.  
Pour extrait et mention  
LE GERANT

1680 -12C10

**AVIS DE CONSTITUTION DE  
SOCIETE  
OZRANE SARL AU**

1- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 11/09/2020 il a été établi les statuts d'une SARL AU .

- Dénomination OZRANE SARL AU .

- Article 3- OBJET SOCIAL : La société a pour objet de faire pour elle-même ou, pour le compte de tiers ou en participations, tant au Maroc qu'à l'étranger.

• Commerce International ;

• IMPORT EXPORT des articles en plastique ;

• Import export ;

- Siège social : 21 RUE OUDJARI ANFA CASABLANCA

- Durée : la durée de la société est fixée à 99 ans à partir du jour de sa constitution.

- Capital Social : le capital social est fixé à la somme de

50.000,00Dhs Divisé (500) parts sociales de (100,00) DHS chacune.

-Gérance La société est gérée par la gérante Mme ZHOU RUIHONG  
2- Dépôt : Le dépôt légal est effectué par centre d'investissement de grand casa

1680 -13C11

**« IT FIDUS SARL »  
HOURIA N°186  
MOHAMMEDIA  
TEL : 06.61.508.538  
CONSTITUTION D'UNE  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE.**

1- Au terme d'un acte sous seing privée, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « GO SNACK (SARL AU) »

- Objet :

• RESTAURANT.

• SALON DE THE.

- Siège social : LOTISSEMENT ANFA RDC GROUPE GH 1 ENTREE 8 MOHAMMEDIA

- Durée : 99 ans,

- Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :

• Mr SADIK EL ATOUANI :1000 parts : 100.000,00 dhs

- Nomination de Mr SADIKELATOUANIGERANT de la société pour une durée illimitée, avec signature conjoint dans la banque (chèques, effets...) et dans tous les documents de la société, ils déclarent accepter leurs fonctions ajoutant qu'ils existent aucune incompatibilité, aucune interdiction pouvant faire obstacle à leurs nominations.

2- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de MOHAMMEDIA sous numéro 1660Du 08/12/2020 Enregistré au registre de commerce sous le numéro 26667.

1680 -14C12

**AVIS DE CONSTITUTION  
DE SOCIETE  
STE MONCHA NEGOCE  
SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE AU  
SIEGE SOCIAL: 16, RUE JILALI  
AL ORAIBI 8ETG  
CASABLANCA**

1- AUX TERMES D'UN ACTE EN DATE DU 12/11/2020, IL ETE ETABLI LES STATUTS, D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE .DONT LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES :  
- DENOMINATION : MONCHA NEGOCE SARL AU .  
- SIEGE SOCIALE :16, RUE JILALI

AL ORAIBI 8ETG CASABLANCA  
- OBJET SOCIALE :  
• ACHAT ET VENTE DES PRODUITS TEXTILE ET CHAUSSURES  
• NEGOCE

• IMPORT ET EXPORT  
- LA DUREE : LA SOCIETE EST CONSTITUE PUR UNE DUREE DE 99 ANS A COMPTE DE LA DATE DE SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DE COMMERCE

- CAPITAL SOCIAL : 100 000.00 DIVISEE EN 100 PARTS SOCIALE DE 100 DHS, CHACUNE.

- LES PARTS SOCIALES SONT REPATIEE COMME SUIIT :

• Mr HUADONG ZOU:1000 parts sociales

- LA GERANCE : LA SOCIETE EST GEREE PAR :Mr HUADONG ZOU.

- ANNEE SOCIALE : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE.

2- LE DEPOT LEGALE : IL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASABLANCA N° RC :482123 N°DEPOT :756552

**FLASH-économie  
28, Av des FAR  
CASABLANCA**

**Directeur de la  
Publication :  
Majid FATHI**

**Équipe de  
Publication :  
Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI  
Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI**

**Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH**

**Tel:**

**05 22 20 30 31  
06 64 14 26 48  
05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

**annonce@  
flasheconomie.com**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## CONSTITUTIONS

1680 -16C13

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ OSHOP SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE AU CAPITAL DE 100.000.00 SIEGE SOCIAL : 47 BD LALLA YACOUT 5ÈME ÉTAGE CASABLANCA RC: 455643 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-12-09 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique (SARL AU)  
- Dénomination: OSHOP SARL AU

- Objet: la société a pour objet APPROVISIONNEMENT DES NAVIRES EN PRODUITS «SHIPCHANDLING»  
- Adresse du siège social: 47 BD LALLA YACOUT 5ème Étage CASABLANCA

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100.000 DHS, il est divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• M YOUSSEF RATOUB : 1000 parts  
• total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M YOUSSEF RATOUB demeurant à HAY ADRAR DAR SAADA IMM 18 APPT 01 TIKIOUINE AGADIR pour une durée illimitée.

- Durée: 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2020-12-09 sous le N°756865.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1680 -17C14

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ SC SAVOIR VIVRE ET PROTOCOLE -S.A.R.L AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ ASSOCIÉ UNIQUE SIEGE SOCIAL : 144 RUE MED SMIHA RESIDENCE JAWHARATE MED SMIHA 6 EME ETAGE APPT 35 CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte SSP du 20/10/2020 à Casablanca il a été établi les statuts d'une SARL au ayant les caractéristiques suivantes :

- DENOMINATION : SC SAVOIR VIVRE ET PROTOCOLE -S.A.R.L AU  
- SIEGE SOCIAL : 144 RUE MED SMIHA RESIDENCE JAWHARATE MED SMIHA 6 EME ETAGE APPT 35 CASABLANCA

- OBJET : CONSEIL EN COMMUNICATION

- DUREE : 99 ans.  
- CAPITAL 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 100,00dhs chacune, attribuées

• Mme LALLA SIHAM CHERKAoui : propriétaire de 100 parts  
- Gérance Mme LALLA SIHAM CHERKAoui est désignée gérant unique de la Sté pour une durée indéterminée.

- L'exercice social commence le 01/01 et se termine le 31/12.

2- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat du centre régional d'investissement de Casa le 13/11/2020 - RC : 481379.

1680 -18C15

AGNNI GROUPE CENTRE D'INVESTISSEMENT 38, RUE DRISS LAHRIZIN32 ANFA CASABLANCA TEL : 05 22 22 43 48 05 22 226695 CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 100000.00DHS

1- Dénomination : STE BOLUB\*-SARL

2- Forme juridique : Société à responsabilité limitée

3- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS LAHRIZI N°32 ANFA CASABLANCA

4- OBJET : IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE LUBRIFIANTS MOTEUR AUTOMOBILE

• Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et Immobilières, se rattachant direc-

tement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de Favoriser la réalisation et le développement.

5- CAPITAL : 100000.00 dhs

6- ASSOCIÉS :

• Mr. CHAFIK BOUTATNI 700 PARTS SOCIALES

• Mr. ACHRAF BOUTATNI 300 PARTS SOCIALES

7- GÉRANT : Mr. CHAFIK BOUTATNI titulaire De la CIN BH370072 DURÉE :

8- La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre Du commerce sauf les cas de dissolution anticipée.

9- Le dépôt légal a été effectuée à TRIBUNAL DE COMMERCE de CASABLANCA 11/12/2020

Sous le N°757130

10- Statuts sous seing privé à CASA le 11/11/2020.

1680 -19C16

AGNNI GROUPE CENTRE D'INVESTISSEMENT 38, RUE DRISS LAHRIZIN32 ANFA CASABLANCA TEL : 05 22 22 43 48 05 22 226695 CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 100000.00DHS

1- Dénomination : Al-Stc\*SARL

2- Forme juridique: Société à responsabilité limitée

3- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS LAHRIZI N°32 ANFA CASABLANCA

4- OBJET : MARCHAND DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et Immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de Favoriser la réalisation et le développement.

5- CAPITAL : 100000.00 dhs

6- ASSOCIÉS :

• Mr. ILYASS HAKIKI 500 PARTS SOCIALES

• Mr. AYOUB AMRAOUI 500 PARTS SOCIALES

7- GÉRANT : Mr. ILYASS HAKIKI titulaire De la CIN I677705

8- DURÉE : La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre Du commerce sauf les cas de dissolution anticipée.

9- Le dépôt légal a été effectuée à TRIBUNAL DE COMMERCE de CASABLANCA 11/12/2020

Sous le N°757132  
10- Statuts sous seing privé à CASA le 23/11/2020.

1680 -20C17

AGNNI GROUPE CENTRE D'INVESTISSEMENT 38, RUE DRISS LAHRIZIN32 ANFA CASABLANCA TEL : 05 22 22 43 48 05 22 226695

CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 100000.00DHS

1- Dénomination : FORTY ONE\* SARL AU

2- Forme juridique : Société à responsabilité limitée a associé unique

3- SIÉGÉ SOCIAL : 38, AVENUE DRISS LAHRIZI N°32 ANFA CASABLANCA

4- OBJET : GENIE INFORMATIQUE

• Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et Immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de Favoriser la réalisation et le développement.

5- CAPITAL : 100000.00 dhs

6- ASSOCIÉS : Mr. ROCHDI FALAH 1000 PARTS SOCIALES

7- GÉRANT : Mr. ROCHDI FALAH titulaire De la CIN BL35807

8- DURÉE : La durée de la société est fixée à (99 ans), à compter du jour de son immatriculation au registre Du commerce sauf les cas de dissolution anticipée.

9- Le dépôt légal a été effectuée à TRIBUNAL DE COMMERCE de CASABLANCA 11/12/2020

Sous le N°757131

10- Statuts sous seing privé à CASA le 23/11/2020.

1680 -21C18

CONSTITUTION D'UNE SARL

1- Au terme d'un acte sous seing privé, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « ANGE SERVICES » SARL

- Objet : NETTOYAGE DES DEVANTURES, MAGAZINS, APPARTEMENT- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.

- Siège social: BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETG 1 APPT N° 3 MOHAMMEDIYA.

- Durée : 99 ans,

- Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué aux associés

• Mme. NAKHIL BAHJA 200 Parts.

• MR. TOUFIK ISSRIR 800 parts  
- Gérance : La société est gérée par Mme. NAKHIL BAHJA pour

une durée illimitée.

2- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia - media sous numéro 1668 Du 10/12/2020. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 26675.

1680 -22C19

CONSTITUTION D'UNE SARLAU

1- Au terme d'un acte sous seing privé, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination: « OMEGA ICE 2 » SARL AU

- Objet: TENANT UN CAFE/PIZZERIA (EXPLOITANT DE/FAST-FOOD-SNACK(TENANT)).

- Siège social: COMPLEXE RESIDENTIEL LA CORNICHE IMM F N° 18 RDC - MOHAMMEDIYA Durée : 99 ans,

- Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :

• MR. IBNOUDOUKKALI KHALID 1000 Parts.

- Gérance : La société est gérée par L'associé unique MR. IBNOUDOUKKALI KHALID pour une durée illimitée.

2- Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia - media sous numéro 1669 Du 10/12/2020. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 26677.

1680 -23C20

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ EL GHAZI FRERES SARL SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 100.000.00 DHS SIEGE SOCIAL : GARAGE SISE À AV LA MARCHE VERTE N° 112 BOUFEKRANE MEKNES RC : 50043 - MEKNES

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 2020-03-02 il a été établi les statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée

- Dénomination: EL GHAZI FRERES

- Objet: la société a pour objet de CARROSSERIE (REPARATION OCCUPANT DE MOIS DE CINQ PERSONNES)

• MÉCANIQUE (REPARATION)

**FLASH-économie**

Email :  
annonce@  
flasheconomie.com

- Adresse du siège social: GARAGE SISE à av LA MARCHÉ VERTE N° 112 BOUFEKRANE

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 100000 dirhams. Il est divisé en 1000 PARTS SOCIALES de 100dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées, et attribuées aux associés:

- Les associés:
- TALKHI LMAHDI : 250 parts
- TALKHI ABDELHAMID : 250 parts
- TALKHI YOUSSEF : 250 PARTS
- TALKHI LAHOUCINE : 250 PARTS
- total des parts sociales : 1000 parts

- Gérance: M TALKHI LMAHDI pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de MEKNES le 2020-07-06 sous le N°1863.

Pour extrait et mention  
LE GERANT

1679 -25C13

#### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

GOOD POINT SARL AU SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 1 000 DH SIÈGE SOCIAL: 265, BD ZERKTOUNI 9ÈME ÉTAGE N°92 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 novembre 2020, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination: GOOD POINT SARL AU

- Objet de la société: Le Conseil en stratégie, l'ingénierie, le conseil de gestion, et la formation, le soutien administratif et technologique des entreprises. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, civiles, mobilières, immobilières et financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à un objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

- Durée : 99 années à compter du 09 décembre 2020.

- Capital : Le capital est fixé à la somme de 1 000 DH, divisé en 10 parts sociales d'une valeur nominale de 100dirhams chacune, attribuées à : M. SEKA JEAN CARLOS

ORACE N'CHO ;

- Gérance : Sont nommés gérants, M. SEKA JEAN CARLOS ORACE N'CHO et M. ABOU BAKARY OUARTARA, pour une durée illimitée.

- Exercice social : du 1er Janvier au 31 décembre.

2- Immatriculation : La société a été inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 482375.

1679 -26C14

#### ZARKAL & ASSOCIES

131, BD. ABDELMOUMEN, CASABLANCA

TEL : 05 22-29-68-31/32, FAX : 05 22-20-14-79

E-MAIL : ZARKALCONTACT@MENARA.MA  
CONSTITUTION

1- Suivant acte sous seing privé en date du 12/11/2020 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : SO VISIO SARLAU

- Siège social : 8/9, Place Charles Nicoles (Place Pasteur), Pasteur Build Casablanca

- Objet social : Représentation et commercialisation de tout équipement de communication par satellite et visioconférence

- Capital social : Le capital social fixé à 10.000 DH divisé en 100 parts de 100 DH chacune intégralement libérées et attribuées en totalité à Mme Sofia BENZAOUZ

- Durée : 99 ans

- Exercice social : le 1er janvier au 31 décembre

- Gérance : Sofia BENZAOUZ pour une durée illimitée.

- Signature sociale : La société sera engagée par la signature de Sofia BENZAOUZ

2- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca LE 11/12/2020 sous le n° 757204, et la société a été inscrite au registre de commerce sous le N° 482591.

1679 -27C15

#### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

STE RIMA METAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 10 000.00 DHS SIEGE SOCIAL: 01 RUE MILS HAY KASBA BEN AHMED SETTAT.

1- AUX TERMES D'UN ACTE EN DATE DU 09/11/2020, IL ETE ETABLI LES STATUTS, D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE. DONT LES CA-

RACTERISTIQUES SUIVANTES :

- DENOMINATION : RIMA METAL SARL AU

- SIEGE SOCIALE 01 RUE MILS HAY KASBA BEN AHMED SETTAT

- OBJET SOCIALE :

• IMPORT / EXPORT DES ENGINES ET PIECES DETACHES, NEUVES ET D'OCCASION

• IMPORT / EXPORT ACHAT ET VENTES DE FERRAIL(FER, ALUMINIUM, ET CUIVRE EN DEBRIS)

- NEGOCE

- LA DUREE : LA SOCIETE EST CONSTITUE PUR UNE DUREE DE 99 ANS A COMPTER DE LA DATE DE SON IMMATRICULATION AU REGISTRE DE COMMERCE

- CAPITAL SOCIAL : 10 000.00 DIVISEE EN 100 PARTS SOCIALE DE 100 DHS, CHACUNE.

- LES PARTS SOCIALES SONT REPATIEE COMME SUIV :

• Mr. HAFFOU ABDERRAHIM : 100 parts sociales

- LA GERANCE : LA SOCIETE EST GEREE PAR : Mr. HAFFOU ABDERRAHIM

- ANNEE SOCIALE : DU 1 JANVIER AU 31 DECEMBRE DE CHAQUE ANNEE.

2- LE DEPOT LEGALE : IL A ETE EFFECTUE AU TRIBUNAL DE PREMIER INSTANT DE BEN AHMED N° RC :147 N°DEPOT :1015

1679 -28C16

#### AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

KINESAFE SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉS UNIQUE AU CAPITAL DE 10000 DHS SIEGE SOCIAL : ARSAT BOUSKOURA N 13 RDC APPT 1 CASABLANCA RC: 477781 - CASABLANCA

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date de 06/10/2020 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée à Associés Unique

- Dénomination: KINESAFE

- Objet: la société a pour objet de

• L'exercice de la profession de masseur kinésithérapeute ;

• L'exercice de toute technique de rééducation de la physiothérapie et thérapie physique ;

• L'acquisition, l'importation et l'exportation de tout produit, matériel, équipement ou articles nécessaires à la réalisation de l'objet social ;

• Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet social, ou

pouvant le favoriser, ainsi que toutes prises de participation par tous moyens dans toutes sociétés ou entreprises créées ou ayant des activités similaires ou connexes.

- Adresse du siège social: ARSAT BOUSKOURA N 13 RDC APPT 1 CASABLANCA

- Capital: le capital social est fixé à la somme de 10000 DHS, il est divisé en 100 parts de 100 dirhams chacune, entièrement souscrites et libérées en numéraires et attribuées à l'associé unique.

• Mme ZAKARIA RAJAA: 100 parts

• total des parts sociales : 100 parts

- Gérance: Mme ZAKARIA RAJAA demeurant à Missimi BD C N26 APPT 4 CASABLANCA pour une durée illimitée.

- Durée:99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

- Année sociale : Commence le 1er Janvier et termine le 31 décembre de chaque année.

2- Le dépôt légal a été effectué au Centre Régional d'Investissement de CASABLANCA le 12/10/2020 sous le N°351137521. Pour extrait et mention  
LE GERANT

1679 -29C17

#### SIMOTIC

COMPTABILITÉ, FISCALITÉ ET GESTION

BERBER PALACE MERZOUGA (SARL)

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL SOCIAL DE 100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : KSAR MERZOUGA TAOUS RISSANI

ERRACHIDIA

AVIS DE CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 12/11/2020 au siège social à KSAR MERZOUGA TAOUS RISSANI ERRACHIDIA.

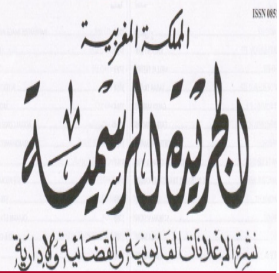
Il a été établi les Statuts de la société BERBER PALACE MERZOUGA (SARL), D'Activité, Loueur De

Quads, Organisation De Circuits Touristiques (Bivouacs), Aubergiste. Au Capital social de 100.000,00 Dhs (1000 parts à 100 Dhs l'une) affecté aux associés

comme suit, Mr AMRAOUI MOHAMED (500 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 50.000,00 Dhs et Mr AMRAOUI YOUSSEF (500 parts sociales de 100 Dhs) d'une valeur de 50.000,00 Dhs. La durée de la société est fixée à 99 ans.

2- La Société est Immatriculée Au tribunal de 1er Instances d'Errachidia sous registre de commerce N° 14333 /2020 et dépôt légal N° 1132/2020 le 24/11/2020. La So-

ciété est gérée par Mr AMRAOUI MOHAMED, titulaire de la CIN N° UC 113493. Et Mr AMRAOUI YOUSSEF, titulaire de la CIN N° UC 134900.



**FLASH-économie**  
**28, Av des FAR**  
**CASABLANCA**

**Directeur de la**  
**Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de**  
**Publication :**

Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE

Kenza FATHI

Rayan FATHI

Imane

ELOUAKOUDI

Latifa

ZAKHOUKH

**Tel:**

**05 22 20 30 31**

**06 64 14 26 48**

**05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

**annonce@**

**flasheconomie.com**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

1680 -6M1

LAGRARI LOGISTICSARL-AU SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 1.000.000.00 MAD SIÈGE SOCIAL: TWIN CENTER BD ZERKTOUNI REZ DE CHAUSSEE N°152 PORTE MAARIF CASABLANCA R.C N°372713- I.F N. 20766683 ICE N° 001875201000081

1- Au terme d'un Procès-verbal en date du 24/11/2020, l'associé unique de la société LAGRARI LOGISTICS SARL-AUa décidé:  
 • La modification de la dénomination de la Société qui devient : ADRAOUI TRANSPORT LLD ;  
 • La Modification de l'article 2 des statuts de la Société ;  
 • La Mise à jour des statuts de la Société ;  
 2- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 11/12/2020 sous le N° 757234.

1680 -7M2

AUDITA EXPERT COMPTABLE : 05.22.27.41.81 HELLERMANNNTYTON SERVICES SARL

1- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31-05-2019, l'associé unique de la société HELLMANNNTYTON SERVICES au capital de 100 000.00 Dh, dont le siège social est à Tanger Zone Franche d'Exportation Lot 40 A Bureau n° 3, a décidé ce qui suit :  
 - Démission de Mr Uwe Karl Paul NOTH de son poste de gérant de la société.  
 - Nomination en qualité de co-gérants de la société pour une durée indéterminée :  
 M. Florian HOLLER, né le 22/10/1984 à Annaberg-Buchholz, de nationalité Allemande et titulaire du passeport n°C1T-PY5C64 ;  
 M. Farid LOTFI, né le 26/03/1975 à Argenteuil, de nationalité Marocaine et titulaire de la CIN n°BH524002 ;  
 M. Matthias MUHLICH, né le 17/11/1961 à Hambourg, de nationalité Allemande et titulaire du passeport n°C1JVJX51.  
 2- Le dépôt légal a été effectué

au tribunal de commerce de Tanger le 03/12/2020 sous n° 236684.

1680 -15M3

« QUALIMANAGEMENT » S.A.R.L AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000.00 - DIRHAMS SIÈGE SOCIAL :39 AV LALLA YACOUT SEME ETAGE APPT D CASABLANCA DECISION DES ASSOCIÉS

I - Aux termes des décisions extraordinaires d'associé en date du 19/10/2020; la société « QUALIMANAGEMENT » SARL AU RC Casablanca 302211, il a été décidé ; la dissolution anticipée à l'amiable de la société, la démission de la gérance et la nomination en qualité de liquidateur Mr. ABBAD-EL ANDALOUSSI ABDEL-ILAH  
 Le siège social servira de siège de liquidation.  
 II - le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 01/12/2020 sous le N° 755723.

1679 -7M1

ABOUNAIM & ASSOCIÉS SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE KITCHEN UNIVERS SARL AVIS DE CESSION DE PARTS SOCIALES

1- L'AGE de la société KITCHEN UNIVERS, SARL au capital de 100.000 DH ayant son siège social à Casablanca : 55 Boulevard Zerkoutni Espace Zerkoutni étage 1 n°1 Quartier des hôpitaux, inscrite au registre de commerce sous le numéro 455077, réunie en date du 23/09/2020 à 11h 30 a pris les décisions suivantes :  
 - La nomination en qualité de co-gérant de la société pour une durée allant du 23/09/2020 jusqu'à la date d'approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2022, de Mr Abdessalam EL MAKKI, titulaire de la CIN n°BM31872.  
 - L'Assemblée générale décide, suite à la nomination du nouveau co-gérant, à ce que la signature sociale des co-gérants soit séparée ; et Corrélativement, elle décide la modification de l'article 36 des statuts.  
 2- Le dépôt légal comprenant les

statuts refondus a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 10 Décembre 2020 sous le n°757015.  
 Pour extrait et mention La gérance.

1679 -8M2

ABOUNAIM & ASSOCIÉS SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE SPECTA SARL AVIS DE TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

1- L'AGE de la société SPECTA, SARL au capital de 100.000 DH ayant son siège social à Casablanca : 9 Place Al yassir Résidence Manssouria 6ème étage App 12 ESP A/5, inscrite au registre de commerce sous le numéro 360725, réunie en date du 06/01/2020 a pris les décisions suivantes :  
 - le transfert du siège social à la nouvelle adresse : Casablanca : Rue Caid Ahmed n°11 Quartier Mers sultan à compter du 06/01/2020 ;  
 - la modification, corrélativement à la résolution précédente, de l'article 4 des statuts.  
 2- Le dépôt légal comprenant les statuts refondus a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 04 Décembre 2020 sous le n°756315.  
 Pour extrait et mention La gérance.

1679 -9M3

FIG CONSULTING -SARL-AU-181, BD ABDELMOUMEN, RÉSIDENCE YAMAMA C 1ER ÉTAGE APPT N° 6, QUARTIER DES HÔPITAUX -CASABLANCA TÉL. : 05.22.22.04.26 FAX : 05.22.47.50.38 E-MAIL : FIG.CONSULT@YAHOO.FR AMZOU INDUSTRIE -SARL- RC N° 103303 - CASABLANCA TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL DE CASABLANCA A MOHAMMEDIA EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

1- Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 21/07/2020 de la société AMZOU INDUSTRIE, société à responsabilité limitée, au capital de six cent mille (600.000,00) DHS et dont le siège social est à Casablanca, Route 111, km 14,500 Ain Harrouda, il a été notamment décidé :  
 - Le transfert du siège social de la

société de Route 111, Km 14,500 Ain Harrouda, Casablanca, à Mohammedia, 173, Zone Industrielle Zenata Ain Harrouda.  
 - L'extension de l'objet social aux opérations de :  
 • La maintenance industrielle et la confection des charpentes.  
 - Modification des articles 2 et 5 des statuts.  
 2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 01/12/2020 sous n° 755628.  
 POUR EXTRAIT ET MENTION FIOGEC

1679 -11M4

SITUATION NETTE INFÉRIEURE AU QUART DU CAPITAL SOCIAL D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (S.A.R.L.) ONION SYSTEMS

1- En vertu des décisions de l'assemblée générale en date du 29/09/2020, il a été décidé ce qui suit :  
 - SITUATION NETTE INFÉRIEURE AU QUART DU CAPITAL SOCIAL : L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et pris connaissance des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant apparaître une situation nette négative, inférieure au quart du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.  
 2- DEPOT LEGAL : dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, de Casablanca, le 02/12/2020 sous le n°755915, RC n°397765

1679 -12M5

SITUATION NETTE INFÉRIEURE AU QUART DU CAPITAL SOCIAL D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (S.A.R.L.) SARAY INVEST

1- En vertu des décisions de l'assemblée générale en date du 29/09/2020, il a été décidé ce qui suit :  
 - SITUATION NETTE INFÉRIEURE AU QUART DU CAPITAL SOCIAL : L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et pris connaissance des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant apparaître une situation nette négative, inférieure au quart du capital social, décide qu'il n'y a

pas lieu à dissolution anticipée de la société.  
 2- DEPOT LEGAL : dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, de Casablanca, le 02/12/2020 sous le n°755916, RC n°356553

1679 -13M6

SITUATION NETTE INFÉRIEURE AU QUART DU CAPITAL SOCIAL D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE (S.A.R.L AU) ELITE HOUSE INVEST

1- En vertu des décisions de l'assemblée générale en date du 30/09/2020, il a été décidé ce qui suit :  
 - SITUATION NETTE INFÉRIEURE AU QUART DU CAPITAL SOCIAL : L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, et pris connaissance des états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, faisant apparaître une situation nette négative, inférieure au quart du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.  
 2- DEPOT LEGAL : dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce, de Casablanca, le 02/12/2020 sous le n°755917, RC n°247683

1679 -14M7

BE COMMERCE SARL AU SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE A ASSOCIÉ UNIQUE CAPITAL : 100.000,00 DHS SIÈGE SOCIAL : RÉSIDENCE ENAHDA IMM 108 N° 7 SIDI MOUMEN CASABLANCA RC 282213 - CASABLANCA

1- Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/07/2020, l'associé unique de la société BE COMMERCE RACHID BOUZID a décidé de transférer à compter du 01/09/2020 le siège social qui était à Résidence ENAHDA Imm 108 N° 7 SIDI MOUMEN Casablanca au :  
 • Lotissement GHALINA Immeuble 34 magasin N° 1 My Rachid Casablanca.  
 - De même l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la dite société de 100.000,00 à 300.000,00 DHS  
 - Les articles numéro 4 - 6 et 7 ont été modifiés  
 2- Le dépôt a été effectué au Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 15/10/2020 sous le N°



# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

749922

1679-16M8

SOCIETE NEW JOB  
BAKABOUR SARL  
SIÈGE SOCIAL : N°1 RUE JBAL  
QODS1- KHOURIBGA.

1- Au terme du procès verbal enregistré à Khouribga le 03/11/2020 l'assemblée générale de la société NEW JOB BAKABOUR SARL déclare la liquidation totale et la radiation de la société du Registre de commerce N° 4837 dont le siège situé à N° 1 RUE JBAL QODS1- Khouribga.  
- Mr BAKABOUR MANAN est désigné liquidateur de la société pour sa liquidation.  
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère Instance de Khouribga le 19/11/2020 sous le N°862.

1679-23M12

« FINANCE PERFORMANCE  
CONSEIL » S.A.R.L.AU  
ANGLE BD MOULAY RACHID  
ET ABDELKRIM AL KHATTABI  
IMMEUBLE BUSINESS CENTER  
GUELIZ, 3ÈME ETAGE BUREAU  
N°21 MARRAKECH  
« ZOUBAIRI DISTRIBUTION »  
S.A.

1- Aux termes de l'assemblée générale ordinaire datée du 5 Septembre 2019, les actionnaires de la société « ZOUBAIRI DISTRIBUTION » S.A, au capital de 8.700.000,00 dirhams dont le siège social est fixé à Lot 26 Nouvelle Zone Industrielle III Marrakech, ont décidé de :  
• Renouveler, le mandat des administrateurs ci-dessous pour une durée de trois ans :  
- M. Pierre CARTIER ;  
- M. Hachem ZOUBAYRI ;  
- M. Moulay Hassan DEBBARH MOUNIR ;  
- La société « CARTIER SAADA » représentée par Messieurs M. Pierre CARTIER et M. Moulay Hassan DEBBARH MOUNIR.  
• Nommer comme nouvel administrateur de la société, pour une durée de trois ans :  
- M. Mohamed BENIDER ;  
2- Aux termes de La délibération du conseil d'administration datée du 6 Septembre 2019, il a été décidé de :  
- Renouveler M. Pierre CARTIER comme président du conseil d'administration pour une durée de trois ans ;  
- Renouveler M. Hachem ZOU-

BAYRI comme directeur général ;  
- Déterminer les pouvoirs du Directeur Général ;  
3- LE DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, le 09/12/2020 sous le n° 118272.

1679-33M13

NEWOJAB SARL EN  
DISSOLUTION  
DISSOLUTION ANTICIPÉE

1- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 NOVEMBRE 2020, les associés de la société « NEWOJAB SARL » RC° 394121 ont décidé ce qui suit :  
- Dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour ;  
- Nomination de Mr. EL JADIRI ADIL en tant que liquidateur de la société ;  
- Fixation du siège de liquidation au 10 RUE LIBERTE 3EME ETAGE APPT 5 - CASABLANCA.  
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca le 10/12/2020 sous le n°756938.

1679-34M14

POILOUR MAROC PIECES  
« S.A.R.L »  
AU CAPITAL DE  
100.000.00 DHS  
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE  
OUSSAMA RUE 10 N°11  
LOTISSEMENT INSSAF HAY  
INARA AIN CHOCK  
CASABLANCA  
CESSION DE PARTS SOCIALES,

1- Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date Du 01/12/2020.  
• Mr. HASSAN CHAFIL cède la totalité de ces Parts : (750) parts au profit de : Mme. FATIMA EZZAHRA NEKHLI  
- Lui appartenant dans la Société POILOUR MAROC PIECES S.A.R.L  
- Suite à cette cession, l'article 7 des statuts se trouve modifiée :  
- Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 divisé en 1000 parts de 100 Dh chacune :  
• Mme. FATIMA EZZAHRA NEKHLI : 1000 parts  
• Soit un total : 1000 PARTS  
- L'assemblée générale accepte la démission de gérant Mr. HASSAN CHAFIL et la nomination nouveau gérant unique : Mme. FATIMA EZZAHRA NEKHLI  
2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de com-

merce de Casablanca Sous le numéro dépôt légal: 756422. Du : 07/12/2020.  
Pour extrait et mention

1679-35M15

STE AIN ZOURA DE BATIMENT  
SARL AU  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE  
AU CAPITAL SOCIAL DE:  
100000 DHS.  
SIÈGE SOCIAL : N° 63 ERAC 2  
HAJ KADDOUR MEKNES.  
NUMÉRO R.C : 47571  
MEKNES

I- Par décision en date du 2020-09-21, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2020-09-21 et sa mise en liquidation amiable. OUTMANI LAHBIB demeurant LOT LIRAK 02 LAJ KADDOUR S S MOUL KIFANE a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au N° 63 eRAC 2 HAJ KADDOUR MEKNES, au même titre que l'adresse de correspondance.  
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de MEKNES le 2020-10-142020-10-14 sous le N° 583.  
Pour avis et mention.  
LE GÉRANT

1679-36M16

«MABELCOM » SARL  
SOCIETE A RESPONSABILITE  
LIMITEE AU CAPITAL DE  
100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL : 81.  
BOULEVARD LA RESISTANCE,  
4ÈME ETAGE N°8,  
CASABLANCA  
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

1- Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 11/11/2020, les associés des la société ont décidé de transférer le siège social de la dite société à l'adresse suivante : Km 10, ROUTE D'EL JADIDA PL N°306 D, 3ème ETAGE, LISASFA, CASABLANCA  
- En conséquence l'article 4 des statuts est modifié.  
2- Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal de commerce de Casablanca sous le n° 757183 en date du 11/12/2020.  
POUR EXTRAIT ET MENTION

1678-2M1

AUBART ABERGEL ET  
ASSOCIES  
AUDIT ET CONSEIL  
EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSARIAT AUX  
COMPTES  
14 BD DE PARIS CASABLANCA  
TEL 48-70-21/22/23  
FAX 48-70-25  
AKKA TRANS AFRICA SARL  
CESSION DE PARTS SOCIALES

I- Aux termes du PV d'AGE en date du 31 Janvier 2020, les associés d'AKKA TRANS AFRICA Société à Responsabilité limitée au capital de 20.000 Euros. Immatriculée au RC de Tanger N°46391, dont le siège social est fixé à ZF Business Centre, bureau B4, Lot A, 90100 Tanger Free Zone, ont décidé ce qui suit :  
- Cession de 1.200 de parts sociales entre la société AKKA TECHNOLOGIES et la société AKKA SERVICES et agrément comme nouvel associé : la société AKKA SERVICES ;  
- Modification corrélative des articles 7 et 8 des statuts ;  
- Adoption des statuts mis à jour ;  
- Pouvoir à donner pour l'accomplissement des formalités légales.  
II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Tanger le 08 Décembre 2020 sous le numéro 236838.

1678-3M2

ZARKAL & ASSOCIÉS  
131, BD. ABDELMOUMEN,  
CASABLANCA  
TEL : 05 22-29-68-31/32, FAX :  
05 22-20-14-79  
E-MAIL : ZARKALCONTACT@  
MENARA.MA  
STRONIX SARLAU  
AU CAPITAL DE 10 000 DH  
SIÈGE SOCIAL : 46 BD  
ZERKTOUNI 2ÈME ÉTAGE, N°  
6, CASABLANCA  
RC 382399

I- Aux termes du Procès-verbal en date du 24/02/2020, l'associé unique a décidé ce qui suit :  
1- Augmentation du capital social d'un montant de 90 000,00 DH pour le porter de 10 000,00 DH à 100 000,00 DH par émission de 900 parts sociales de 100 DH chacune entièrement souscrites, et à libérer en totalité par prélèvement sur le compte « Report à nouveau » de la somme de 80 000,00 DH et par apport en numéraires de la somme de 10 000,00 DH.  
2- Transfert du siège social de la

société à l'adresse sise à Mohammedia, Lotissement Meryem, n° 35-36 El Alia  
3- Fermeture de la succursale de la société sise à l'adresse suivante Hay El Falah 5 appt 8, 1er étage El Alia Mohammedia  
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 04/08/2020 sous le N° 741782.  
III- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de 1ère instance de Mohammedia le 03/12/2020 sous le N° 1628, et la société a été immatriculée sous le n° 26631.

**FLASH-économie**  
**28, Av des FAR**  
**CASABLANCA**

**Directeur de la**  
**Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de**  
**Publication :**  
Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI  
Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH

Tel:

**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**  
**05 22 47 37 74**

Fax:

**05 22 27 71 81**

Email :

**annonce@**  
**flasheconomie.com**

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

## MODIFICATIONS

1668-2M1

AKI 2M SARL-AU  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL DE 300.000,00  
MAD  
SIÈGE SOCIAL : AVENUE  
HASSAN 2 N° 325 QUARTIER  
INDUSTRIEL  
- AGADIR -  
RC N°13395-ICE  
N°001461580000044-IF  
N°6928700  
AVIS DE FUSION  
PROJET DE FUSION-  
ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ  
AKI 2M SARL-AU  
PAR LA SOCIÉTÉ PARADIS  
PLAGE SARL-AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020 la société PARADIS PLAGE SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 25.000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, IMI OUADDAR KM 28 RTE D'ESSAOUIRA COMMUNE TAMRI, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 9267, ICE N° 000087632000057, d'une part, et la société AKI 2M SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 300.000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, AVENUE HASSAN 2 N° 325 QUARTIER INDUSTRIEL, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 13395, ICE N°001461580000044, d'autre part, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société AKI 2M SARL-AU par la société PARADIS PLAGE SARL-AU. I.LES MOTIFS, BUTS ET CONDITIONS DE LA FUSION  
La fusion-absorption par la société PARADIS PLAGE SARL-AU de la société AKI 2M SARL-AU, vise à optimiser les performances économiques et renforcer les potentialités financières.  
Il s'agit d'une fusion-absorption basée sur une réelle synergie dans les structures, les moyens humains, matériels et financiers et dans la gestion des différents métiers de la promotion immobilière et la réalisation de tous projets touristiques.  
Les objectifs de cette fusion-absorption résident dans la complémentarité qui caractérise les deux sociétés en présence, notamment au niveau :  
•Du champ d'activité commun,

du capital humain respectif et l'expérience accumulée par leurs ressources humaines ;  
•Du potentiel de croissance dans un domaine très concurrentiel ;  
•De l'amélioration de la productivité en développant les synergies au niveau opérationnel, commercial et financier.  
II.DATE D'ARRETES DES COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION DE FUSION- DATE D'EFFET ;  
Les comptes respectifs des sociétés PARADIS PLAGE SARL-AU et AKI 2M SARL-AU, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31/12/2019, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.  
Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 des sociétés fusionnées ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés respectivement : Pour PARADIS PLAGE SARL-AU, le 17/06/2020 ; Pour AKI 2M SARL-AU, le 17/06/2020.  
La fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 01/01/2020.  
III. LA VALEUR TOTALE DE L'ACTIF APORTE S'ELEVE A 36 857 845,15 MAD.  
IV. LA VALEUR TOTALE DU PASSIF APORTE S'ELEVE A 35 802 709,98 MAD.  
V.L'ACTIF NET APORTE S'ELEVE A 1 055 135,17 MAD, arrondi à 1 056 000,00 MAD, soit 352 MAD par part sociale.  
VI. REMUNERATION DES APPORTS – RAPPORT D'ECHANGE  
- Le rapport d'échange est de 88 parts sociales de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, pour chaque 25 parts sociales de la société AKI 2M SARL-AU.  
-La société PARADIS PLAGE SARL-AU, procédera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.  
- La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.  
VII. DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE  
La société absorbée AKI 2M SARL-AU se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.  
La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.  
VIII. PROPRIÉTÉ ET JOUISSANCE DE L'ACTIF – TRANSMISSION DU

### PASSIF

La société PARADIS PLAGE SARL-AU aura la propriété et la jouissance des biens et droits de la société AKI 2M SARL-AU, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, la société PARADIS PLAGE SARL-AU reprendra à sa charge, à la date de réalisation de la fusion, les éléments actifs et passifs composant le patrimoine de la société AKI 2M SARL-AU, tels qu'ils existeront à cette date (en ce compris ceux qui auraient été omis, soit au sein des présentes, soit dans la comptabilité de la société AKI 2M SARL-AU).  
IX. REALISATION DE LA FUSION ET CONDITIONS SUSPENSIVES  
La réalisation définitive de la fusion ainsi que la dissolution de la société AKI 2M SARL-AU qui en résulte, sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes :  
- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société PARADIS PLAGE SARL-AU ;  
- Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société AKI 2M SARL-AU.  
Le dépôt légal de ce projet de fusion a été effectué pour la société AKI 2M SARL-AU au greffe du Tribunal de Commerce d'Agadir.  
Pour extrait et mention

1668-3M2

PARADIS PLAGE SARL-AU  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE  
AU CAPITAL DE 25.000 000,00  
MAD  
SIÈGE SOCIAL : IMI OUADDAR  
KM 28 RTE D'ESSAOUIRA  
COMMUNE TAMRI  
- AGADIR -  
RCN°9267- IF N° 6927210- ICE  
N° 000087632000057  
AVIS DE FUSION  
PROJET DE FUSION-  
ABSORPTION DE LA  
SOCIÉTÉ AKI 2M SARL-AU  
PAR LA SOCIÉTÉ PARADIS  
PLAGE SARL-AU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/11/2020 la société PARADIS PLAGE SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 25.000 000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, IMI OUADDAR KM 28 RTE D'ESSAOUIRA COMMUNE TAMRI, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 9267, ICE N° 000087632000057, d'une part, et

la société AKI 2M SARL-AU, société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de 300.000,00 MAD, dont le siège social est sis à Agadir, AVENUE HASSAN 2 N° 325 QUARTIER INDUSTRIEL, immatriculée au registre de commerce d'Agadir sous le numéro 13395, ICE N°001461580000044, d'autre part, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société AKI 2M SARL-AU par la société PARADIS PLAGE SARL-AU. I.LES MOTIFS, BUTS ET CONDITIONS DE LA FUSION  
La fusion-absorption par la société PARADIS PLAGE SARL-AU de la société AKI 2M SARL-AU, vise à optimiser les performances économiques et renforcer les potentialités financières.  
Il s'agit d'une fusion-absorption basée sur une réelle synergie dans les structures, les moyens humains, matériels et financiers et dans la gestion des différents métiers de la promotion immobilière et la réalisation de tous projets touristiques.  
Les objectifs de cette fusion-absorption résident dans la complémentarité qui caractérise les deux sociétés en présence, notamment au niveau :  
•Du champ d'activité commun, du capital humain respectif et l'expérience accumulée par leurs ressources humaines ;  
•Du potentiel de croissance dans un domaine très concurrentiel ;  
•De l'amélioration de la productivité en développant les synergies au niveau opérationnel, commercial et financier.  
II.DATE D'ARRETES DES COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION DE FUSION- DATE D'EFFET ;  
Les comptes respectifs des sociétés PARADIS PLAGE SARL-AU et AKI 2M SARL-AU, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31/12/2019, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.  
Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2019 des sociétés fusionnées ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés respectivement : Pour PARADIS PLAGE SARL-AU, le 17/06/2020 ; Pour AKI 2M SARL-AU, le 17/06/2020.  
La fusion sera réalisée avec effet rétroactif au 01/01/2020.  
III.LA VALEUR TOTALE DE L'ACTIF APORTE S'ELEVE A 36 857 845,15 MAD.  
IV.LA VALEUR TOTALE DU PASSIF APORTE S'ELEVE A 35 802 709,98 MAD.  
V.L'ACTIF NET APORTE S'ELEVE A

1 055 135,17 MAD, arrondi à 1 056 000,00 MAD, soit 352 MAD par part sociale.  
VI.REMUNERATION DES APPORTS – RAPPORT D'ECHANGE  
-Le rapport d'échange est de 88 parts sociales de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, pour chaque 25 parts sociales de la société AKI 2M SARL-AU.  
-La société PARADIS PLAGE SARL-AU, procédera à une augmentation de son capital, au bénéfice de l'associé unique de la société AKI 2M SARL-AU, d'un montant de 1 056 000,00 MAD.  
-La valeur de l'actif net apporté par la société AKI 2M SARL-AU, est égale au montant de l'augmentation du capital social de la société PARADIS PLAGE SARL-AU, par conséquent, la prime de fusion est nulle.  
VII. DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ ABSORBÉE  
La société absorbée AKI 2M SARL-AU se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait de la réalisation définitive de la fusion.  
La dissolution de la société AKI 2M SARL-AU, du fait de la fusion ne sera suivie d'aucune opération de liquidation.  
VIII. PROPRIÉTÉ ET JOUISSANCE DE L'ACTIF – TRANSMISSION DU PASSIF  
La société PARADIS PLAGE SARL-AU aura la propriété et la jouissance des biens et droits de la société AKI 2M SARL-AU, à compter de la date de réalisation définitive de la fusion, la société PARADIS PLAGE SARL-AU reprendra à sa charge, à la date de réalisation de la fusion, les éléments actifs et passifs composant le patrimoine de la société AKI 2M SARL-AU, tels qu'ils existeront à cette date (en ce compris ceux qui auraient été omis, soit au sein des présentes, soit dans la comptabilité de la société AKI 2M SARL-AU).  
IX.REALISATION DE LA FUSION ET CONDITIONS SUSPENSIVES  
La réalisation définitive de la fusion ainsi que la dissolution de la société AKI 2M SARL-AU qui en résulte, sont soumises à la réalisation des conditions suspensives suivantes :  
-Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société PARADIS PLAGE SARL-AU ;  
-Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire de la société AKI 2M SARL-AU.  
Le dépôt légal de ce projet de fusion a été effectué pour la société PARADIS PLAGE SARL-AU au greffe du Tribunal de Commerce

# ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

d'Agadir.  
Pour extrait et mention

1668-5M3

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL  
D'UNE SOCIETE ANONYME  
(S.A)  
NORSUDEX

En vertu des décisions des actionnaires en date du 18/02/2020, il a été décidé ce qui suit :

Transfert du siège social  
Le siège social de la dite société a été transféré de l'ancienne adresse « Atlantide » 70 RUE DES SALINS-QUARTIER OASIS-CASABLANCA, à la nouvelle adresse :

« Rue Ibnou Al Mouataz – Résidence le Joyau 2 étage 1 appartement n°2 Belvédère - Casablanca  
Modification corrélative des statuts.

En raison des décisions qui précèdent, l'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article, 4 des statuts de la société (SIEGE SOCIAL), et d'adopter les statuts mis à jour.

DEPOT LEGAL : Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 24/11/2020 sous le n° 754916, RC n° 410953.

1668-11M6

AMSO FISHERIES  
AVIS DECESSION DES PARTS  
SOCIALES  
DÉMISSION ET NOMINATION  
DU GÉRANT  
ADOPTION DES NOUVEAUX  
STATUTS  
QUITUS AU GÉRANT

I. Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 09 Juillet 2020, l'associé unique de la société «AMSO FISHERIES» société à responsabilité limitée au capital de 300.000 DH, a décidé ce qui suit :

1. Cession de TROIS MILLE(3.000) parts sociales intervenues entre Monsieur Mohamed Amine MAAOUNI et Monsieur Mohamed AGNABER.

2. Démission de Monsieur Mohamed Amine MAAOUNI de ses fonctions de gérant à compter de ce jour ;

3. Nomination d'un gérant unique :  
-Monsieur Mohamed AGNABER, de nationalité Marocaine, né le 18 Juillet 1987, demeurant à Mohammedia, Diyar Al Mansour, lmm 135 N° 19, Ain Harouda, titulaire de la CNI n° BJ367109.

4.Adooption des nouveaux statuts II.Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Première Instance de Laâyoune en date du 23 Novembre 2020, sous le numéro 2828/2020 et la déclaration modificative a été déposée au même greffe.

Pour extrait et mention  
AMSO FISHERIES SARL AU

1668-12M7

STE TAMDA IDEAL SARL  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ  
LIMITÉE  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00  
DHS  
DOUAR EL ATTARA AIT  
M'HAMED - AZILAL  
RC : 4125

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/11/2020 il a été décidé :

La cession de de la Moitié des parts sociales soit 500 parts de MR NIMDIANE LAHCEN qu'il possède dans la STE TAMDA IDEAL SARL au profit de MR FADIL IDIR Ainsi la nouvelle répartition du capital social se représente comme suit :

MR FADIL IDIR :500 Parts  
MR NIMDIANE SAID :500 Parts  
Soit un total de Mille Parts=1.000 Parts

Intégrer le nouveau associé à savoir MR FADIL IDIR.

Nomination des MR FADIL IDIR en qualité de GERANT et ASSOCIE de la STE TAMDA IDEAL SARL pour une durée illimitée.

Modification des articles : 6 - 7 et 14 des statuts.

Adopter les statuts refondus.  
Par conséquent l'activité de la STE TAMDA IDEAL SARL reste inchangée.

Le dépôt légal est effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'AZILAL le 24/11/2020 sous le n° 331/2020.

1668-13M8

DISSOLUTION ANTICIPÉE  
DÉNOMINATION SOCIALE :  
SUPER TIF.  
FORME : SARL.  
SIÈGE SOCIAL : 2 AV YOUSSEF  
BEN TACHAFINE HAY  
MABROUKA TIFLET.  
CAPITAL SOCIAL : 100000  
DHS.  
NUMÉRO R.C : 353 R.C TIFLET.

I- Par décision en date du 2020-11-23, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société

à compter du 2020-11-23 et sa mise en liquidation amiable. AGOULIF SAAD demeurant HAY DALIA N°505 TIFLET a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiées. Le siège de liquidation est fixé au N° 2 AV YOUSSEF BEN TACHAFINE HAY MABROUKA TIFLET, au même titre que l'adresse de correspondance.

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de TIFLET le 2020-11-26 sous le N° 221.

1667 -2M2

AVIS DE MODIFICATION

1- Suivant avis de constitution de la société dite « INITIAL BATIMENTS » publié au journal FLASH Economique n° 1655 du 09/11/2020, une erreur s'est glissée du siège social de la société, or le siège social de la société est sis à : 224, LOT EL HOURIA 1 ETAGE 3 APT.9 ALIA MOHAMMEDIA.

2- Suivant DEPOT légal au Tribunal Première Instance de <<M-O-H A M M E D I A >> I e <<03/11/2020>>, sous n° 1441 Immatriculer au Registre de commerce n° 26467.

Pour avis, le gérant

1667 -4M3

FIGESCO SARL  
131 BD ABDELMOUMEN  
CASABLANCA  
TEL 0522276681  
FAX 0522228987  
HEXALON SARL

1- L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société HEXALON SARL Siège social LES JARDINS DE LISSASSFA GH 3 ENTRE 12 N°13 ETAGE 3 HAY HASSANI CASABLANCA, a décidé :

- La démission de la Gérante Madame BERCKER VIRGINIE NOELE CHANTAL de son poste de Gérante.

- La dissolution anticipée de la société avec comme liquidatrice Madame BERCKER VIRGINIE NOELE CHANTAL.

- La désignation du siège social comme siège de liquidation de la société

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/11/2020 sous n° 754935 Pour extrait et mention.

1667 -19M4

ALEPTEX  
AU CAPITAL DE  
45 000 000.00 DIRHAMS  
SIEGE SOCIAL : KM 10 ROUTE  
EL JADIDA Z-I LISSASSFA  
CASABLANCA

1- Suivant Le Procès Verbal extraordinaire du 14/04/2016, il a été décidé

• DONATION DES PARTS SOCIALES A TITRE GRATUIT ENTRE VIFS

• Modification des articles 6, 7 des statuts.

• Mise a jours des statuts de la société

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 25/11/2020 Sous N° 755117.

Pour extrait et mention.

1667 -20M5

LA MAISON LIGHTING SARL  
AU CAPITAL DE  
100 000.00 DIRHAMS  
SIEGE A : HAY MY ABDELLAH  
RUE 189 N 66 AIN CHOCK  
CASABLANCA

1- Suivant Procès Verbal extraordinaire du 05/10/2020 il a été décidé :

- Le transfert du siège social :  
DU 197 BD LA RESISTANCE 6EME ETAGE CASABLANCA AU HAY MY ABDELLAH RUE 189 N° 66 AIN CHOCK DE LA MEME VILLE.

2- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Casablanca, le 17/11/2020 Sous N° 754202 Pour extrait et mention.

1667 -24M6

RIM PROMO SARL-AU

1- Suit Aux termes du PV de l'AGE du 03/01/2019 de la société RIM PROMO SARL AU 1-L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde : positif de 88500.00 dirhams.2-L'assemblée générale compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde positif de 88500.00 restitué par l'associée

dirhams décide que : Mme SOUMIA SIFEDDINE à le pouvoir sur Le droit bail d'une local cité au 202 BD ABDELMOUMEN N° 5 RDC

Casablanca. De même acceptant expressément l'imputation solde négatif sur le compte courant ouvert à leurs nom dans les livres de la société .3- L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour et donne quitus au liquidateur de sa gestion et décharge de son mandat.

2- Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous Le N°755048 datée le 25/11/2020 pour mention et insertion.

**FLASH-économie**  
**28, Av des FAR**  
**CASABLANCA**

**Directeur de la**  
**Publication :**  
Majid FATHI

**Équipe de**  
**Publication :**

Kawtar HAJOUR  
Shéhérazade FATHI

Said MASSAINE  
Kenza FATHI  
Rayan FATHI

Imane  
ELOUAKOUDI  
Latifa  
ZAKHOUKH

**Tel:**

**05 22 20 30 31**  
**06 64 14 26 48**  
**05 22 47 37 74**

**Fax:**

**05 22 27 71 81**

**Email :**

**annonce@**  
**flasheconomie.com**

# FLASH Économie

vous accompagnent  
dans vos publications  
d'annonces légales au

## Bulletin Officiel

3 رجب 1439 (21 مارس 2018)

المسنة السابعة بعد المائة - عدد 5499

ISSN 0851 - 1225

المملكة المغربية

# الحرية الرسمية

نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية

ثمن النسخة : 10 دراهم

يتطلب الاشتراك من المطبعة الرسمية الرباط - شالة الهاتف : 0537.76.50.24 - 0537.76.50.25 0537.76.54.13 الحساب رقم : 310 810 1014029004423101 33 المتفوح بالخزينة الإقليمية بالرباط	تعريف الاشتراك			بيان النشرات
	في الخارج	في المغرب		
		سنة	سنة أشهر	
	فيما يخص النشرات الموجبة إلى الخارج	400 درهم	250 درهما	النشرة العامة
	عن الطريق العادي أو عن طريق الجو	200 درهم	-	نشرة مداولات مجلس النواب
	أو البريد الدولي السريع، تضاف إلى	200 درهم	-	نشرة مداولات مجلس المستشارين

## FLASH Économie

28, Av De L' Armée Royale  
Casablanca, 20100 , Maroc  
Tél : +212 5 22 20 30 31  
Fax : +212 5 22 27 71 81  
Port : +212 6 64 14 26 48

E-mail :

annonce@flasheconomie.com

### CERTIFIÉ L'INSERTION DE L'ANNONCE LÉGALE

Numéro : Page :

Enregistré à Casablanca le:

Folio : Case :

Signature et Cachet